



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Visite conjointe de hauts responsables des Nations unies, de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en République centrafricaine du 27 au 30 Octobre 2020

Le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, l'Ambassadeur Smaïl Chergui et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade Veríssimo ont effectué une visite conjointe en République centrafricaine (RCA) du 27 au 30 octobre 2020. Cette visite fait partie des initiatives concertées et permanentes entre les organisations partenaires en appui au processus politique et de paix en RCA.

Les hauts responsables des Nations unies, de l'Union africaine et de la CEEAC se sont entretenus avec le Président de la République, S.E.M. Faustin Archange Touadéra, les membres du Gouvernement, les responsables de partis de l'opposition et de la mouvance présidentielle, les organisations de la société civile et les associations de femmes. Ces rencontres ont permis un échange fructueux sur la situation en RCA, plus particulièrement sur le processus électoral et la consolidation de la paix avec la mise en œuvre de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République centrafricaine signé le 6 février 2019 à Bangui entre le Gouvernement et quatorze (14) groupes armés.

Concernant le processus électoral, les hauts responsables des Nations unies, de l'Union africaine et de la CEEAC, se félicitent des avancées significatives dans les préparatifs des élections présidentielles et législatives, dont le premier tour est prévu le 27 décembre. Ils ont bien pris note des défis et des préoccupations soulevées par les différents acteurs rencontrés. Les hauts responsables des organisations partenaires invitent les acteurs politiques et toutes les parties prenantes à privilégier le dialogue et la concertation pour la tenue d'élections pacifiques, libres, inclusives, transparentes et crédibles, dans le respect des délais constitutionnels. A ce titre, ils ont souligné l'importance d'une participation active de toute la société centrafricaine au processus

électoral sur toute l'étendue du territoire national et dans la diaspora. Ils encouragent particulièrement une participation déterminante des femmes, y compris en tant que candidates aux élections, ainsi que leur représentativité active au-delà du quota minimum de 35% exigé par la loi. Ils se félicitent déjà du fort taux d'inscription des femmes sur les listes électorales (46,48%).

Tout en prenant note des défis soulevés par les autorités nationales sur la participation des réfugiés au processus électoral, les organisations partenaires invitent les autorités centrafricaines à poursuivre les efforts visant à créer les conditions favorables au retour volontaire, sûr et digne des réfugiés et leur participation dans la vie socio-économique et politique du pays.

Les organisations partenaires rappellent aussi l'importance du respect des libertés civiques et politiques, surtout en cette période électorale, tout en dénonçant les campagnes de désinformation, les discours de haine et d'incitation à la violence. Elles exhortent toutes les parties prenantes et futurs candidats à respecter l'ordre constitutionnel et l'autorité de la Cour Constitutionnelle qui est seule juge des élections, à préserver la crédibilité de l'Accord de paix et à s'abstenir de tout acte, omission ou déclaration publique de nature à exposer les populations ou institutions à des menaces. Les Nations unies, l'Union africaine et la CEEAC mettent en garde contre toutes tentatives d'entraver le processus électoral et signalent que les auteurs seront identifiés, arrêtés et traduits devant la justice.

S'agissant du processus de paix, les hauts responsables des Nations unies, de l'Union africaine et de la CEEAC saluent les progrès dans la mise en œuvre de l'Accord politique entre le Gouvernement et les 14 groupes armés. Ils rappellent que cet Accord constitue le cadre viable pour une paix durable en RCA. Ainsi, ils invitent les parties signataires, Gouvernement et groupes armés, à poursuivre les efforts visant la mise en œuvre intégrale et sans condition de l'Accord. Ils les appellent également à s'abstenir de toute entrave ou ingérence visant le processus électoral et appellent aussi tous les acteurs politiques à s'engager et à faire avancer le processus de paix au-delà des élections, particulièrement l'Accord politique. Ils encouragent et soutiennent la participation significative des femmes au processus de paix.

Les hauts responsables des Nations unies, de l'Union africaine et de la CEEAC condamnent fermement les violations graves de l'Accord, notamment par certains groupes armés qui continuent de menacer et de s'attaquer aux civils, aux travailleurs humanitaires, aux casques bleus des Nations unies, ainsi qu'à l'autorité de l'Etat. Ils invitent ces groupes armés à mettre fin à la violence et à respecter scrupuleusement les termes de l'Accord ainsi que les appels au cessez-le-feu du Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, et du Président de la Commission de l'Union africaine,

Moussa Faki, pour mieux s'attaquer à la pandémie du COVID-19. Ils encouragent les groupes armés à s'engager dans le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) et les Unités spéciales mixtes de sécurité (USMS).

Les hauts responsables des Nations unies, de l'Union africaine et de la CEEAC rappellent aux parties que le non-respect des engagements pris en vertu de l'Accord politique peut entraîner des sanctions au titre de l'Article 35 de l'Accord. Ils ont également souligné l'importance d'une étroite coordination des autorités nationales avec les pays voisins et les organisations partenaires. Les organisations partenaires soulignent l'urgence de faire bénéficier à la population les dividendes de la paix, et encouragent ainsi les autorités nationales et les partenaires au développement à investir dans des projets socio-économiques, particulièrement dans les localités reculées et difficiles d'accès.

Les hauts responsables des Nations unies, de l'Union africaine et de la CEEAC réitèrent l'engagement de leurs organisations à soutenir les efforts de consolidation de la paix et de la démocratie, ainsi que de promotion des droits de l'homme et du développement durable en République centrafricaine. Ils appellent en outre l'ensemble de la communauté internationale à continuer à apporter une réponse urgente et appropriée aux besoins humanitaires pressants des populations centrafricaines.

Les Nations unies, l'Union africaine et la CEEAC affirment leur solidarité au Gouvernement et au peuple centrafricain face à la pandémie du COVID-19 et réitèrent leur soutien aux efforts nationaux en cours contre le virus.

La prochaine mission conjointe des Nations unies, de l'Union africaine et de la CEEAC est attendue à Bangui en avril 2021.

Fait à Bangui, le 30 Octobre 2020

Le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de paix
M. Jean-Pierre Lacroix

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine
Ambassadeur Smaïl Chergui,

Le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique
Centrale (CEEAC),
Ambassadeur Gilberto Da Piedade Veríssimo